

Inscription en 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} année Doctorat LMD

Année universitaire 2024/2025

Dans les spécialités

Génie Civil - Génie Électrique - Génie Hydraulique - Génie Industriel -
Génie Mécanique - Mathématiques Appliquées - Systèmes de Communications – Sciences et Technologies de l'Information
et de la Communication

A. Procédure et Calendrier :

Un doctorant inscrit déjà à l'ENIT est tenu à renouveler son inscription en thèse en suivant les étapes suivantes :

- Etape 1 : Inscription en ligne sur le site Web <http://theses.utm.rnu.tn> (du 20 mai au 17 juin 2024)
- Etape 2 : Dépôt du dossier papier à l'accueil de l'Ecole Doctorale de l'ENIT (du 10 juin au 05 juillet 2024)
- Etape 4 : Paiement des droits d'inscription sur le site (Date limite le 30 décembre 2024)

Les candidats sont tenus à respecter le calendrier. Le site <http://theses.utm.rnu.tn> sera fermé à la date indiquée. Tout dossier non déposé sur le site ne sera pas accepté par l'Ecole Doctorale lors de l'étape du dépôt papier.

B. Procédure détaillée :

Etape 1 : Candidature en ligne sur le site Web <http://theses.utm.rnu.tn>

Le candidat est appelé à remplir correctement un formulaire d'inscription sur le site

<http://theses.utm.rnu.tn>

En faisant l'inscription en ligne, le doctorant devrait veiller à télécharger la version appropriée de son rapport d'avancement en thèse qui correspond à l'année en vigueur.

Etape 2 : Dépôt du dossier d'inscription à l'Ecole Doctorale de l'ENIT

⇒ Constitution du dossier d'inscription pour la 2^{ème} année de Doctorat LMD

- Formulaire d'inscription (à télécharger et imprimer via le site <http://theses.utm.rnu.tn/>)
- Rapport sur l'état d'avancement (suivre modèle : [doc2](#)), dûment signé par le(a) directeur (rice) de thèse
- Pour les inscriptions en 2^{ème} année: Fiche d'évaluation de la soutenance du rapport d'avancement pour le passage en 2^{ème} année de thèse ([doc3](#)) dûment signée par le(a) directeur(rice) de thèse et le(s) autre(s) membre(s)
- Copie de la Carte d'Identité Nationale (ou du Passeport pour les étrangers)
- 2 photos d'identité
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année précédente (obligatoire)

⇒ Constitution du dossier d'inscription pour la 3^{ème} année de Doctorat LMD

- Formulaire d'inscription (à télécharger et imprimer via le site <http://theses.utm.rnu.tn/>)
- Rapport sur l'état d'avancement (suivre modèle : [doc2](#)), dûment signé par le(a) directeur (rice) de thèse
- Copie de la Carte d'Identité Nationale (ou Passeport pour les étrangers)

- 2 photos d'identité
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année précédente (obligatoire)

⇒ **Constitution du dossier d'inscription pour la 4ème année de Doctorat LMD**

- **Formulaire d'inscription** (à télécharger et imprimer via le site <http://theses.utm.rnu.tn/>)
- **Rapport sur l'état d'avancement** (suivre modèle : [doc7](#)), dûment signé par le(a) directeur (rice) de thèse
- **Demande de dérogation d'inscription au nom du Président de l'Université de Tunis El Manar, sous couvert du Directeur de l'ENIT** (suivre modèle : [doc5](#))
- Avis du directeur de thèse (suivre modèle : [doc4](#))
- Copie de la **Carte d'Identité Nationale** (ou **Passeport** pour les étrangers)
- 2 photos d'identité
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année précédente (obligatoire)

⇒ **Constitution du dossier d'inscription pour la 5ème année de Doctorat LMD**

- **Formulaire d'inscription** (à télécharger et imprimer via le site <http://theses.utm.rnu.tn/>)
- **Rapport sur l'état d'avancement** (suivre modèle : [doc7](#)), dûment signé par le(a) directeur (rice) de thèse
- **Demande de dérogation d'inscription au nom du Président de l'Université de Tunis El Manar, sous couvert du Directeur de l'ENIT** (suivre modèle : [doc5](#))
- Avis du directeur de thèse (suivre modèle : [doc4](#))
- **Lettre de dépôt de thèse au nom du Président de l'Université de Tunis El Manar, sous couvert du Directeur de l'ENIT** (suivre modèle : [doc6](#)),
- Copie de la **Carte d'Identité Nationale** (ou **Passeport** pour les étrangers)
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année précédente (obligatoire)
- 2 photos d'identité

Etape 3 : Paiement des Frais d'inscription

- Les candidats qui seront autorisés à s'inscrire, après avis favorable des Commissions de Thèse de Doctorat et d'Habilitation (CTDH), doivent payer les frais d'inscription sur le site : <http://www.inscription.tn>
- Les doctorants justifiant d'une exonération de la totalité des frais d'inscription (cas des enseignants de l'enseignement supérieur) doivent payer la somme de 8DT sur le site de paiement. Dans ce cas, le justificatif doit être impérativement déposé avec le dossier d'inscription.